

PROJET INSTITUTIONNEL 2012-2014

MARS 2012

Table des matières

1. INTRODUCTION	p.2
2. MISSION GENERIQUE	p.2
3. LE CENTRE DE LOISIRS ET DE RENCONTRES DU GRAND-SACONNEX	p.2
3.1 Historique:	p.2
3.2 Valeurs de l'association	p.3
4. DIAGNOSTIC	p.4
4.1 Contexte urbain et démographique:	p.4
4.2 Diagnostic social:	p.5
4.3 Etat de lieux de nos ressources actuelles:	p.6
5. MISSION	p.7
6. OBJECTIFS STRATEGIQUES	p.7
7. OBJECTIFS OPERATIONNELS	p.9
Secteur enfants	p.9
Secteur préadolescents	p.9
Secteur adolescents	p.9
Vie associative (toutes populations)	p.10
8. MISE EN ŒUVRE	p.10
8.1 Fonctionnement interne	p.10
8.2 Les collaborations avec les réseaux	p.11
8.3 Convention tripartite	p.11
8.4 Programme d'activités	p.11
8.5 Supports d'information	p.12
9. EVALUATION	p.12



1. INTRODUCTION

Ce projet institutionnel est une actualisation de celui datant de 2006. Il est la concrétisation d'un travail collectif réalisé par le comité et l'équipe dans un esprit de coopération et de respect mutuel.

Partant d'une riche réflexion commune, il vise à clarifier notre mission auprès de nos partenaires terrain, la Commune et la FAS'e et nous servir de référence, à l'interne pour piloter nos différentes actions.

2. MISSION GÉNÉRIQUE

Le Centre de Loisirs du Grand-Saconnex inscrit sa mission conformément aux principes contenus dans la Loi J6-11 relative aux Centres de Loisirs et de Rencontres et à la Fondation Genevoise pour l'Animation Socioculturelle. Cette loi dans son article 2 dit :

« Dans un objectif général de prévention et de promotion de la qualité de vie, les centres sont chargés d'une action socio-éducative et socioculturelle destinée aux enfants et aux adolescents et ouverte à l'ensemble de la population d'une commune ou d'un quartier. »

La Charte Cantonale des Centres de Loisirs et de Rencontres, document de référence pour l'ensemble des acteurs de l'animation socioculturelle, dans son article 4 précise :

« Ces deux lignes directrices sont indissociables. C'est à partir d'elles que se conçoivent et se réalisent les projets d'animation spécifiques à chaque centre. Toutes deux poursuivent le même objectif fondamental: La prévention des exclusions et des tensions sociales. »

Les actions du Centre tiennent également compte des axes prioritaires définis dans l'article 4 du Contrat de Prestations Etat-FAS'e et de la politique socioculturelle et socio-éducative communale.

3. LE CENTRE DE LOISIRS ET DE RENCONTRES DU GRAND-SACONNEX

3.1 Historique:

C'est en 1960, alors qu'il n'y a pas encore de structure pour encadrer et canaliser l'énergie débordante des adolescents du Grand-Saconnex, que des parents de la commune se mobilisent. Ayant connaissance des structures existantes en France voisine et soucieux du bien être des adolescents, ils désirent créer un centre d'accueil afin de donner la possibilité aux adolescents de réaliser des activités sous l'oeil bienveillant d'adultes, ceci pour éviter les débordements de jeunes « traînant » dans le quartier. Quatre ans plus tard, ils constituent l'Association des Intérêts du Grand-Saconnex. Un projet associatif prend forme pour construire un centre pour la jeunesse.

En 1968, des membres de cette association créent l'Association du Centre de Loisirs et c'est l'un des premiers centre du canton (construit avec une structure préfabriquée venant de France sur camion) qui voit le jour sur le périmètre de l'Ecole du Village actuelle située à la route de Colovrex, non loin de la boulangerie. Ce bâtiment installé en contrebas d'un ancien verger se situe également à proximité de petits bâtiments scolaires préfabriqués abritant les classes enfantines du village.

De 1968 à 1993, des générations de jeunes de la région fréquentent ce Centre de Loisirs appelé communément: « le Centre ». Ils participent à des discos, des concerts de musique rock, apprennent à faire du théâtre, à jouer de la musique en groupe ou à participer à d'autres ateliers. Ils aiment aussi s'y retrouver entre copains autour d'un billard ou d'un baby-foot. Ce lieu entouré d'un grand terrain vert a également permis le développement d'activités de type « jardin robinson »



avec des animaux dont les enfants pouvaient s'occuper. Après plus de vingt ans de bons et loyaux services le bâtiment préfabriqué (dont l'association est propriétaire) devient vétuste et trop petit pour répondre aux nouvelles demandes d'animation des habitants.

En 1993, la commune entreprend la construction d'un nouveau Centre de Loisirs faisant partie d'un complexe architectural avec l'école.

L'ancien bâtiment préfabriqué est détruit pour laisser place à un centre provisoire construit avec trois containers et un bâtiment de l'ancienne école du village. Le nouveau Centre et la nouvelle école, qui font partie du même bâtiment, sont construits et inaugurés le 18 mai 1996.

Le passage d'un petit Centre de Loisirs, à un bâtiment trois à quatre fois plus grand a eu comme conséquence une augmentation des moyens tant humains que financiers.

Actuellement, le Centre de Loisirs du Grand-Saconnex fait partie des 44 centres regroupés dans la Fondation Genevoise pour l'Animation Socioculturelle: Centres de Loisirs, Maisons de Quartier, Jardins Robinson ou Terrains d'Aventures du canton ainsi que des équipes de travailleurs sociaux hors-murs.

3.2 Valeurs de l'association

La vie du Centre repose sur beaucoup de valeurs. Les plus importantes à nos yeux sont :

- **RESPECT**

Chacun est unique, intéressant, respectable quelle que soit son origine, son âge, son histoire, sa culture.

- **SOLIDARITE**

Le centre s'engage à ce que chacun ait les mêmes possibilités de développer avec les autres membres de la collectivité des relations nécessaires à son épanouissement personnel.

- **CAPACITE D'EVOLUTION**

Chacun peut progresser et se développer, apprendre de l'autre, s'épanouir.

Nous croyons en la capacité de chacun d'apprendre continuellement, d'évoluer, de s'accomplir.

- **EMPATHIE**

Souci de prendre en compte les sentiments de l'autre, être à son écoute, et essayer de le comprendre.

- **« EMPOWERMENT »**

Nos actions dépendent des envies et besoins des habitants. Nous souhaitons leur donner les outils, mais qu'eux soient les acteurs et prennent les choses en main. Nous souhaitons leur donner le pouvoir d'agir, de s'engager, de participer.

- **CONVIVIALITE**

Cette valeur sous-entend que nous recherchons le plaisir de vivre ensemble et de rechercher une bonne communication et un échange amical. Plaisir pour soi et son épanouissement personnel, mais également à partager et que ce lieu soit convivial et harmonieux.

4. DIAGNOSTIC

4.1 Contexte urbain et démographique:

La commune du Grand-Saconnex a subi d'importantes transformations depuis quelques années. L'arrivée de nombreux nouveaux habitants, notamment des jeunes familles a eu pour conséquence une augmentation du nombre d'enfants. Cela a nécessité la construction de nouvelles infrastructures (écoles, crèches, bâtiments complémentaires), ainsi que l'installation de divers commerces et entreprises.

La densification du tissu urbain dans la zone Pommier-Giacometti-La Tour, donne un caractère nettement urbain à cette partie de la Commune. Son caractère villageois tend peu à peu à disparaître au profit d'une allure de commune suburbaine qui est devenue une ville de presque 12 000 habitants en 2011.

Une grande mixité de classes sociales cohabitent dans la Commune. S'ajoute à cela, plus de 120 nationalités différentes qui se côtoient au Grand-Saconnex, ceci étant lié, entre autres, à la proximité des organisations internationales.

Le territoire de la Commune est coupé en deux par la route de Ferney. Il y a d'un côté le vieux village, adossé aux dernières zones agricoles, la Mairie, l'Ecole Village, le Centre de loisirs, des immeubles d'habitations, des commerces et des artisans. Cette partie de la Commune conserve encore un caractère villageois. De l'autre côté de la route de Ferney en direction de la ville, se trouvent le quartier la Tour, lieu de résidence de nombreux travailleurs internationaux, ainsi que l'ensemble d'immeubles Pommier/Giacometti dans lesquels se sont installés les nouveaux habitants. Plus loin, en direction de Cointrin, s'étend un quartier de villas individuelles. Sa proximité avec la ville de Genève, les organisations internationales et l'aéroport, font du Grand-Saconnex une commune essentiellement résidentielle. Le centre de gravité de la commune s'étant déplacé à l'ouest, le Centre de Loisirs est, de fait, devenu géographiquement décentré.

La commune du Grand-Saconnex compte de nombreuses associations communales qui contribuent à développer une convivialité appréciée par ses habitants. Elle comprend diverses infrastructures sociales et s'est dotée de quatre travailleurs sociaux hors murs (TSHM), qui sont notamment impliqués auprès des jeunes dans les nouveaux quartiers.

La diversité culturelle de la population du Grand-Saconnex, la profonde mutation qu'elle subit depuis quelques années, l'intégration des nouveaux habitants dans le tissu social et les nouveaux besoins exprimés par ceux-ci, le morcellement de la Commune en divers territoires sans oublier la nécessaire réorganisation des activités para et péri scolaires, conséquence de l'extension des horaires et de l'initiative sur l'accueil continu des jeunes, tout cela constitue un ensemble de problématiques à gérer pour la commune du Grand-Saconnex. C'est dans ce contexte particulier que le Centre de Loisirs élabore et met en œuvre ses actions.

4.2 Diagnostic social:

Sur la base des appréciations de l'équipe et du comité nous avons identifié les problématiques et besoins suivants :

- **INDIVIDUALISME DE LA POPULATION**

Les demandes qu'on reçoit sont principalement des demandes individuelles et qui vont à l'encontre de la qualité de l'animation et de la cohésion du groupe.

- **DES FAMILLES ISOLEES AVEC DES LIMITES A S'INTEGRER (sociales, linguistiques, culturelles, économiques)**

L'accès au travail sur lequel repose l'intégration et la cohésion sociale, n'est pas garanti pour tous. De plus, les difficultés sociales liées entre autres à l'éclatement de la famille et à la migration enferment les gens dans une précarité relationnelle.

- **ENFANTS ET JEUNES QUI TRAINENT, LIVRES A EUX-MEMES (DEGRADATION SOCIALE)**

La réalité socio-économique actuelle pousse les citoyens à travailler plus, ils sont donc moins présents dans l'éducation de leurs enfants. Certains doivent se débrouiller tout seuls et sont livrés à eux-mêmes. D'autres parents sont présents mais prennent moins le temps pour partager des loisirs avec leurs enfants.

- **BESOIN DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS HORS DES PERIODES SCOLAIRES.**

Les parents, au travail presque toute l'année, ont besoin d'une structure d'accueil prenant en charge leurs enfants hors des périodes scolaires, les mercredis et lors des vacances scolaires.

- **BESOIN D'ACTIVITES D'EXPRESSION A PROXIMITE DE LEUR LIEU DE VIE**

Par mesure de sécurité, les parents n'acceptant pas que leurs enfants fassent de trop long trajets tous seuls et parce que les jeunes souhaitent pratiquer des activités sportives, artistiques ou culturelles avec leurs copains, ceux-ci expriment la nécessité de trouver des activités d'expression à proximité immédiate.

- **BESOIN DE LIMITES ET DE REPERES DE CERTAINS JEUNES**

On constate que certains enfants et adolescents sont en perpétuelle recherche de repères, et tendent à manifester ce besoin avec plus de vigueur.

- **BESOIN DES HABITANTS DE SE RETROUVER AUTOUR DE MOMENTS CONVIVIAUX ET FESTIFS**

Les habitants du Grand-Saconnex manifestent souvent leur envie d'avoir dans la Commune des lieux et des événements pour se rencontrer, se retrouver, partager des activités festives, culturelles et sociales.

- **BESOIN D'ESPACE ET DE RESSOURCES MATERIELLES**

D'une part les gens vivent dans des petits appartements et manquent d'espace pour que tous les membres de la famille puissent vaquer à leurs occupations, et d'autre part certains n'ont pas le matériel nécessaire pour faire des activités ludiques avec leurs enfants.

4.3 Etat de lieux de nos ressources actuelles:

La commune du Grand-Saconnex met à disposition du Centre de Loisirs un grand bâtiment de quatre étages (incluant un sous-sol aménagé et utilisé pour des activités) avec différents espaces et équipements. Ce bâtiment se trouve à côté de l'Ecole du Village et peut ainsi jouir de l'utilisation du parc y attenant.

Elle attribue actuellement une subvention annuelle de 125'000.- à l'association. Celle-ci concerne principalement l'équipement, la mise en place des activités et le matériel mis à disposition du Centre. La Commune finance également les postes du personnel administratif et technique et donne une participation financière pour le personnel d'encadrement.

L'Etat de Genève, à travers la Fondation Genevoise pour l'Animation Socioculturelle (FASe) couvre la majeure partie du financement de l'équipe d'animation professionnelle.

Les actions du Centre de Loisirs sont mises en oeuvre par:

- **5 animateurs/trices totalisant 370 % de temps de travail**
- **400 heures animateurs/trices auxiliaires**
- **5769 heures moniteurs/trices**
- **422 heures cuisinier**
- **40% secrétaire**
- **20% comptable**
- **51.3% nettoyeuse**
- **290 heures bénévoles des membres du comité**
- **Des stagiaires**

Les besoins sont énormes, les moyens importants mais pas illimités. Etant donné cette situation nous ne pouvons pas répondre à tout et devons mettre des priorités.

5. MISSION

Compte tenu des besoins constatés, des valeurs de l'association, des moyens à disposition, des priorités énoncées dans les différents contrats qui délimitent notre action (cf chapitre 2), le Centre s'engage à développer un travail d'animation tous publics principalement destiné aux enfants, préadolescents et adolescents et ceci en tenant compte des valeurs du métier de l'animation socio-culturelle à Genève qui reposent sur les principes fondamentaux suivants:

- La libre adhésion des individus et des groupes qui s'investissent dans les actions et qui sont des acteurs et des citoyens à part entière.
- La participation : toute action est construite avec les individus et le but est l'accroissement de leur autonomie individuelle et collective.
- Le changement social: les interactions entre individus et groupes visent à faire évoluer des situations indésirables, injustes.
- La solidarité au sein d'une communauté diversifiée : l'animation socioculturelle est «tous publics», elle privilégie les interactions entre groupes de toutes cultures, de tous âges et de tous statuts sociaux. L'objectif est d'éviter la rupture, de favoriser le rapprochement, la compréhension, la complémentarité, la découverte et le partage.
- La valorisation de la culture, comme mode d'appartenance, pouvoir d'expression et d'action. (annexe 5)

6. OBJECTIFS STRATEGIQUES

Pour remplir cette mission, compte tenu de notre identité et du diagnostic posé, nous avons déterminé les objectifs stratégiques suivants.

• ASSURER UN ACCUEIL DE QUALITE

Le rôle du Centre est de constituer un lieu de rencontres créant des liens en offrant des activités pour tous, interculturelles, intergénérationnelles, interclasses sociales. Une ambiance conviviale permet un esprit d'ouverture propice à la tolérance et au respect de l'autre.

La qualité de l'accueil, la disponibilité du personnel et le climat stimulant dans lequel se développent les relations avec les usagers sont des éléments indispensables au bon fonctionnement de notre Centre de Loisirs.

A travers les activités, les usagers peuvent apprendre à gérer leur temps libre, vivre des expériences différentes, découvrir de nouveaux loisirs, se découvrir des centres d'intérêts.

• IMPLIQUER LES HABITANTS DANS LA VIE DU CENTRE ET DE L'ASSOCIATION

Afin que les habitants de la Commune soient plus acteurs de leur vie et des changements sociaux, ils peuvent s'impliquer dans les projets en cours ou en proposer de nouveaux. Le but est de faire évoluer l'usager de son rôle de consommateur «passif» à un rôle d'acteur social impliqué concrètement dans la mise en œuvre de projets.

L'équipe d'animation souhaite continuer à développer ou susciter un travail de réseau avec des groupes d'habitants et différents partenaires associatifs ou institutionnels. Ceci afin de relayer les préoccupations des citoyens touchant à la qualité de vie dans la commune.



- **REPENDRE AUX BESOINS DES HABITANTS ET DES FAMILLES**

Les attentes sont particulièrement importantes en ce qui concerne les enfants afin de soutenir les familles dans la gestion de leur emploi du temps et répondre à l'objectif de la Charte Cantonale «rendre service».

- **ENCOURAGER LA PARTICIPATION ET L'ACTION CITOYENNE**

Donner les moyens pour que chacun trouve sa place, se sente utile et valorisé et puisse exercer sa citoyenneté. Il s'agit concrètement d'appuyer et de soutenir les initiatives individuelles ou collectives des usagers plutôt que de développer ou entretenir une relation de consommation.

Le Centre s'assurera avec les usagers, entre autres, de l'adéquation de son programme face aux différentes demandes.

- **MULTIPLIER LES OPPORTUNITES DE RENCONTRES, D'ECHANGES**

Il s'agit de restaurer et développer le lien social entre toutes les catégories de populations, entre les divers partenaires des autres associations et, d'une manière plus générale, de veiller à sensibiliser au sens collectif.

Le Centre doit lutter contre l'individualisme ambiant et donner une place à chacun au travers du groupe.

Il est ici question de la vocation du Centre d'intégrer tous les groupes sociaux, de lutter contre l'exclusion et de veiller à développer un esprit de solidarité.

- **Travailler sur le lien entre l'est et l'ouest de la commune**

Comme diagnostiqué précédemment, le centre de gravité de la commune s'est déplacé à l'ouest et le Centre de Loisirs est, de fait, devenu géographiquement décentré. De manière à rester un lieu connu de tous, où chacun se sait le bienvenu, où chacun se sait écouté que cela soit pour construire des projets ou simplement bénéficier de la structure du Centre de loisirs, le Centre se doit de travailler sur le lien entre l'est et l'ouest de la commune.

7. OBJECTIFS OPERATIONNELS

Les objectifs stratégiques se déclinent en objectifs opérationnels répartis en cinq catégories. Ils ne sont pas exhaustifs. Voici les principaux.

Secteur enfants

- Soutenir les familles en mettant sur pied une activité de prise en charge des enfants.
- Dans un esprit de complémentarité entre la famille et l'école, accompagner l'enfant dans son processus de socialisation : apprentissage des règles de vie collective, développement de compétences relationnelles, apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité.
- Leur donner l'occasion de réaliser des projets collectifs (grands jeux, constructions de cabanes, spectacles).
- Promouvoir un esprit de respect et de tolérance, développer un esprit d'ouverture au monde.
- Développer la sensibilité et accueillir la différence.

Secteur préadolescents

- Encourager le développement personnel à travers un choix d'activités spécifiques à leur âge et envisager des projets en tenant compte de leurs demandes et de leurs préférences.
- Accroître le sens de l'autonomie et des responsabilités à travers l'intégration des préadolescents dans le choix et la construction des activités ainsi que dans les tâches qui y sont liées.
- Réserver des activités spécifiques pour les préadolescents en proposant des ateliers sur inscription, activités dont la demande correspond plutôt à des moments ponctuels, contrairement aux enfants dont les parents sont demandeurs d'une prise en charge à la journée ou à la demi-journée.
- Développer la créativité et l'acquisition de savoir-faire techniques par le biais de ces ateliers (cuisine, danse, musique, activités créatrices)

Secteur adolescents

- Accueillir et entrer en contact avec des adolescents à travers la mise à disposition d'un espace de rencontre agréable et «sécurisé» qui devient un tremplin à leur participation aux activités.
- Leur offrir un lieu d'écoute et d'expression.
- Valoriser leurs compétences
- Favoriser une dimension préventive
- Responsabiliser les adolescents dans l'apprentissage des valeurs inhérentes à la vie collective et les impliquer dans la conception et la réalisation de leurs projets.
- Répondre à leurs demandes d'activités et de mise à disposition d'infrastructures pour celles-ci.

Vie associative (toutes populations)

- Renforcer et développer des liens entre le Centre et les habitants.
- Redynamiser la vie associative du Centre et mobiliser la population.
- Offrir aux habitants des espaces d'accueil, d'expression, de convivialité et d'information sur les activités du Centre.
- Permettre aux parents de s'approprier le Centre et ses ressources matérielles et humaines pour y développer des actions communautaires. Communication, administration, gestion interne
- Assurer une meilleure visibilité de l'action du Centre à l'interne comme à l'externe.

8. MISE EN ŒUVRE

8.1 Fonctionnement interne

Notre centre fonctionne sur la base d'une collaboration étroite entre professionnels et bénévoles. Plusieurs instances sont sollicitées :

• L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale est l'organe suprême de l'association. Elle se réunit une fois par année et se prononce sur l'admission ou l'exclusion des membres, les propositions de modifications des statuts, les rapports d'activités, les comptes de l'exercice écoulé, le budget annuel, la politique d'animation et le montant de la cotisation annuelle. L'Assemblée Générale élit les membres du comité.

• LE COMITE

Le comité de l'association veille à la bonne marche de l'association, conformément à ses objectifs, aux textes en vigueur et aux décisions de l'Assemblée Générale. Il définit la politique d'animation du Centre en collaboration avec l'équipe d'animation. Il veille à la qualité du projet d'animation et du programme d'animation. Il est garant des valeurs et de la mission du Centre, définies dans le projet institutionnel. Il rend des comptes à l'Assemblée Générale annuelle, organe suprême de l'association. Il est chargé de gérer les ressources humaines, financières et matérielles qui lui sont octroyées. Il propose l'engagement des professionnels. Il assure les relations avec ses partenaires (FCLR, FAS'e, Commune) et représente l'association vis à vis des autorités et du public. Il encourage l'adhésion de la population et sa participation à la vie de l'association.

Les membres du comité se réunissent avec ceux de l'équipe d'animateurs une fois par mois pour valider, discuter, proposer des actions.

• LES COMMISSIONS

Des commissions par secteurs d'activités sont convoquées lorsqu'il faut débattre plus en profondeur d'une problématique en lien avec un secteur d'activité. Deux membres du comité et l'animateur responsable du secteur sont représentés dans chaque commission.

• L'EQUIPE D'ANIMATION

Les animateurs participent à la définition des orientations du Centre. Ils contribuent activement à l'élaboration des textes fondamentaux du Centre. Ils sont chargés de la conception, de l'organisation et de l'encadrement des activités. Ils veillent à la bonne implantation du Centre dans le tissu social de la Commune et des environs. Ils sont en charge de la gestion

administrative du Centre et de la gestion des équipes de moniteurs qui animent les activités sur le terrain. L'équipe d'animation organise son travail librement en se répartissant les tâches. Chaque animateur-trice est responsable d'un secteur d'activités ainsi que d'autres tâches administratives ou de gestion. Un-e coordinateur-trice est nommé-e en son sein. Ils se réunissent en colloque pour coordonner leurs activités, mettre en commun leurs expériences, vérifier l'adéquation des animations et évaluer les actions.

• LE PERSONNEL TECHNIQUE

Le comité ainsi que l'équipe d'animation sont secondés par une secrétaire, un comptable et une nettoyeuse.

8.2 Les collaborations avec les réseaux

Dans la perspective de réunir forces, compétences et moyens entre professionnels travaillant avec les jeunes, nous développons des collaborations avec les enseignants, les TSHM (travailleurs sociaux hors-murs) ainsi qu'avec d'autres partenaires concernés par l'éducation et la prévention. Le but visé est d'identifier les problématiques rencontrées par les jeunes et leurs familles, de favoriser la solidarité et la convivialité entre divers professionnels ainsi que de travailler en complémentarité. Certaines actions communes sont ponctuellement mises en place et des réunions ont régulièrement lieu.

8.3 Convention tripartite

Le Centre de Loisirs met en place une politique d'animation en cohérence avec les attentes de la Ville du Grand-Saconnex et de l'Etat de Genève à travers la Convention Tripartite. L'objectif est de se mettre d'accord sur des programmes d'actions découlant de diagnostics communs et de procéder à l'évaluation commune des actions. Ce contrat contribue également à définir la manière dont nous allons remplir notre mission.

8.4 Programme d'activités

Les activités du Centre de Loisirs se répartissent selon trois critères : les activités permanentes, celles qui sont ponctuelles et régulières, et les activités occasionnelles.

8.4 Programme d'activités

Les activités du Centre de Loisirs se répartissent selon trois critères : les activités permanentes, celles qui sont ponctuelles et régulières, et les activités occasionnelles.

• ACTIVITES PERMANENTES

Le Centre de loisirs organise de manière durable :

- Des accueils libres toutes populations les mardis et vendredis de 15h30 à 18h30, les samedis de 14h à 17h30.
- Des accueils libres adolescents jusqu'à 23h le vendredi soir.
- Des accueils sur inscription pour les enfants les mercredis de 8h à 18h.
- Des centres aérés pour les enfants lors des vacances de Pâques, d'été et d'automne.
- Des centres aérés pour les préadolescents lors des vacances de Pâques, d'été et d'automne.
- Des accueils, des sorties et des camps lors des vacances d'automne de février et d'été pour les adolescents.
- Une permanence d'accueil et d'information à la population les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 15h30 à 18h30.
- Une animation bihebdomadaire dans le quartier du Pommier et de la Tour en automne et au printemps.
- Des ateliers : break dance, hip-hop, cuisine des petits chefs, coin tranquille (aide aux devoirs)
- La gestion accompagnée de locaux de musique utilisés par plusieurs groupes de musiciens.



• **ACTIVITES PONCTUELLES ET REGULIERES**

Le Centre met sur pied, chaque année, seul ou en collaboration avec des habitants, des associations ou les TSHM, notamment:

- Une fête annuelle des ateliers à fin juin.
- Une course de caisse à savon chaque automne.
- Deux journées d'animation enfants /aînés en automne et au printemps.
- Une fête du bonhomme hiver.
- Une animation dans les parcs durant 4 semaines l'été avec les TSHM.

Le Centre participe aux fêtes organisées par la Ville du Grand-Saconnex en se chargeant notamment de l'organisation de :

- La disco des 8 P, lors de leurs promotions.
- La disco de la fête de l'Escalade.
- Une animation lors de la fête des Ecoles en juin.

• **ACTIVITES OCCASIONNELLES, ACCOMPAGNEMENTS DE PROJETS**

Le Centre met en place des animations ponctuelles destinées à toutes les populations pour dynamiser la vie associative (cafés chantants, brunchs associatifs, Saint-Nicolas, repas communautaires, concerts, etc.)

Selon les périodes, à la demande des usagers, des associations ou des partenaires locaux, le Centre accompagne et met en place des projets ou collabore à des animations. Ce sont par exemple des sorties préados et ados, discos préados, concerts et soirées quizz avec le parlement des jeunes, spectacles de prévention, fêtes d'inauguration, projets d'actions communautaires (potagers urbains), cafés de parents.

8.5 Supports d'information

Nous informons les membres de l'association ainsi que les habitants de la commune de nos activités en utilisant différents moyens :

- L'information en direct de personne à personne lors de nos accueils et animations.
- La distribution de flyers, l'affichage et les mailing.
- La distribution « tout ménage » de notre journal d'infos édité deux fois par année.
- Notre site internet en ligne depuis le mois de mars 2012.

En plus de ces moyens nous faisons également apparaître des informations sur nos activités dans le journal de la commune.

9. EVALUATION

Au cours de la réunion comité-équipe mensuelle les activités sont régulièrement évaluées. De plus, deux fois par année en séance avec le comité, des évaluations sont faites sur le semestre écoulé et des décisions sont prises par rapport au programme à venir.

L'association élabore et publie annuellement un rapport d'activités distribué aux membres de l'association, à la Commune, à la FAS'e et à la FCLR. Ce document donne une vision générale des activités mises en place durant l'année et résume l'évaluation de leur déroulement.

Dans le cadre des conventions tripartites, pour les projets figurant dans le plan d'action présenté, des moyens supplémentaires d'évaluation ont été envisagés.